

**Rapport de la commission chargée de l'étude de la demande de crédit de
CHF 76'810.00 pour l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse
catholique St-Maire à Avenches
Préavis municipal N° 2019/06**

Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Municipaux,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission composée de Messieurs Pascal Lambert, Alain Bardet et Arnaud Guignard s'est réunie le 19 juin 2019 pour étudier la demande de crédit de CHF 76'810.00 pour l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse catholique St-Maire à Avenches.

Madame Mireille Schaer, municipale responsable du dossier, également présente, nous a fourni toutes les explications et éclaircissements dont nous avons besoin et nous la remercions.

Conformément, d'un part à la convention du 13 février 2015 entre les communes d'Avenches, Cudrefin, Faoug et Vully-les-Lacs et l'association paroissiale de la paroisse catholique St-Maire d'Avenches, et aux obligations des communes conformément à la loi du 9 décembre 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public d'autre part, notre commune est tenue de participer financièrement à l'aménagement de locaux de catéchisme.

Au vu de ce qui précède, nous recommandons aux conseillers communaux d'accepter la demande de crédit de CHF 76'810.00 pour l'aménagement de locaux de catéchisme pour la paroisse catholique St-Maire à Avenches

Pour la commission :

Pascal Lambert, rapporteur

Arnaud Guignard

Alain Bardet

Salavaux, le 19 juin 2019